

côte. Fixer une limite et contrôler des stocks est une chose, de même que d'imposer un rendement soutenue maximal et des contingents, mais nous devons également garantir que nous avons les installations et l'équipement appropriés sur la côte et en haute mer pour réaliser ces prises. Cela signifie améliorer nos techniques. J'ai déjà signalé que le gouvernement avait investi de l'argent dans des navires et de l'équipement et qu'il les a subventionnés de façon à aider les pêcheurs à accroître leurs prises; ce qui, bien sûr, signifie qu'ils ont plus d'argent dans leurs poches.

Nous avons examiné sous divers aspects et de façon exhaustive un programme d'aménagement de ports réservés aux petites embarcations. Il ne sert à rien d'avoir des contingents et le contrôle si les pêcheurs n'ont pas les installations voulues pour profiter de leur pêche. Nous devons nous assurer que les brise-lames et autres installations de pêche sont en bonne condition, que les bateaux sont protégés et qu'ils peuvent réaliser des prises convenables. Nous devons nous rappeler le programme annoncé dernièrement, programme selon lequel le ministère subventionnerait des installations de congélation et de réfrigération dans les ports réservés aux petites embarcations partout au Canada. Ceci est important car, en général, une grande partie du poisson se perd à cause de la détérioration.

Nous devons également prendre soin, tout en améliorant les installations, d'améliorer l'infrastructure, l'adduction d'eau, le logement et toutes les autres installations. J'aimerais beaucoup voir des programmes de Perspective-Jeunesse et autres, dont nous avons déjà bénéficié, mais au gré des circonstances seulement, mis en œuvre de façon continue et générale, afin que les habitants de ces localités puissent faire des projets d'avenir et ainsi s'assurer que l'infrastructure est améliorée. J'aimerais voir un programme continu de travaux d'hiver dans nos ports de pêche réservés aux petites embarcations.

Lors d'une réunion du comité dernièrement, mon collègue de Bonavista-Trinity-Conception (M. Rooney) a montré comment l'assurance-chômage encourage les gens à quitter la pêche côtière. On a déjà signalé que les pêcheries côtières sont probablement les plus économiques de toutes, parce que elles exigent de moins grandes concentrations de capitaux et rapportent donc de plus grands bénéfices aux pêcheurs individuels. Nous devons améliorer le régime d'assurance-chômage, telle qu'il s'applique maintenant aux pêcheurs, si nous voulons qu'ils restent pêcheurs côtiers.

● (1740)

On a déjà pris des mesures, par l'entremise des autorités compétentes, pour introduire les changements nécessaires dans l'assurance-chômage pour les pêcheurs. L'autre solution serait une sorte d'assurance sur la prise, ou, si je peux exprimer cela différemment, nous devrions assurer un revenu annuel garanti aux pêcheurs. La question de la forme que cette aide doit prendre, qu'il s'agisse de l'assurance-chômage, de l'assurance-prise ou de toute autre forme d'assurance, devrait vraiment faire l'objet d'un débat et être tranchée par le gouvernement. Nous devons faire en sorte que nos pêcheurs aient un revenu annuel garanti. L'autre point soulevé lors de nos récentes réunions de comité portait sur une communication plus grande avec les dirigeants. En vérité, nous devons à l'avenir prendre des dispositions pour permettre aux petits pêcheurs d'apporter davantage à la société.

Pêches

Tout ceci, monsieur l'Orateur, est très important étant donné la pénurie d'aliments dans le monde. Récemment, nous avons étudié à la Chambre l'augmentation du coût des denrées alimentaires. Un faible pourcentage seulement de la nourriture dans le monde provient de la mer. A l'avenir, il en proviendra beaucoup plus. Ceci signifie que nous devons insister sur les pêcheries davantage et sur de plus grands bénéfices pour nos pêcheurs.

Bien entendu, je me préoccupe beaucoup de la côte nord-est de Terre-Neuve et de cette partie de ma circonscription qui dépend presque complètement de la pêche. Dans une année comme celle-ci, où l'état des glaces a été mauvais, nos pêcheurs n'ont aucun revenu à anticiper. Beaucoup sont sans revenu depuis la mi-mars. Nous espérons tous que la pêche d'automne sera bonne. On dit que dans les années où la glace a été mauvaise au début de la saison, la pêche en automne est bonne. En attendant, nous devons fournir un revenu quelconque à ces pêcheurs.

M. Lundrigan: Comment le ferez-vous?

M. Rompkey: On a justement soumis des propositions au gouvernement à cet effet. J'ai tenté de montrer que le gouvernement avait augmenté ses dépenses pour les pêches et dans quelles régions il l'avait fait. J'ai également essayé de souligner quelques problèmes qui persistent, et dont certains députés ont voulu discuter au cours du débat sur la présente motion.

En fait, ce que je veux dire c'est qu'il faut d'abord s'occuper des poissons au large de nos côtes. Il faut améliorer notre technologie afin d'assurer de meilleurs revenus à nos pêcheurs. Il faut essayer d'augmenter les prix du marché. Nous l'avons fait. Il faut s'assurer en plus que tous les bénéfices ne reviennent pas seulement aux intermédiaires, mais aussi aux pêcheurs. Il faut continuer à améliorer les installations des petits ports de pêche. Enfin, il faut assurer un revenu annuel garanti quelconque à nos pêcheurs.

Notre position, telle qu'indiquée dans la motion, diffère peu de celle du gouvernement. Toutefois, si l'on ne traite du sujet que par une motion, on se rendra compte que cela ne suffit pas. Il ne faut pas sortir la motion de son contexte. A mon avis, nous devons nous préoccuper de tout l'ensemble des problèmes relatifs à la pêche.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député désire poser une question. Cela ne sera possible qu'avec le consentement unanime de la Chambre.

M. Lundrigan: Je la lui poserai en particulier.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, c'est avec grand plaisir que je participe à ce débat parce qu'il me fournit l'occasion de saisir la Chambre de certains problèmes auxquels sont en butte nos pêcheurs et ceux qui travaillent dans l'industrie de traitement du poisson. Rarement dans notre histoire les gens de l'Atlantique ont-ils été plus préoccupés par l'avenir de l'industrie de la pêche, mais ils ne peuvent s'empêcher de mettre en doute le rôle du gouvernement fédéral et de sa politique de développement futur dans ses applications à cette industrie. Mon préopinant, le député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey), a parlé de la santé de l'industrie. Bien que je ne veuille pas m'engager dans une longue controverse avec lui, je lui suggère de lire le rapport annuel d'Environnement Canada, où il trouvera ce qui suit: